



**Quelle coopération éducative dans un dialogue
Nord/Sud ? Analyses géographiques des partenariats
Nord/Sud de l'IUFM de Bretagne**
Magali Hardouin

► **To cite this version:**

Magali Hardouin. Quelle coopération éducative dans un dialogue Nord/Sud ? Analyses géographiques des partenariats Nord/Sud de l'IUFM de Bretagne. Regards sans frontières sur la formation des enseignants, Le Manuscrit, pp.265-275, 2008. halshs-00620506

HAL Id: halshs-00620506

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00620506>

Submitted on 20 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Magali HARDOUIN

Maître de Conférences en géographie, IUFM de Bretagne

Directrice-adjointe des Formations Internationales et de la Coopération Educative de l'IUFM de Bretagne

Chercheure à l'Université Européenne de Bretagne (RESO-UMR ESO 6590/CREAD-Rennes 2)

magali.hardouin@bretagne.iufm.fr

Quelle coopération éducative dans un dialogue Nord-Sud ?

Analyses géographiques des partenariats Nord-Sud

de l'IUFM¹ de Bretagne

Mots-clés : coopération éducative, formation des enseignants, France-Afrique

Introduction : Des problématiques éducatives Nord-Sud peu différentes

En matière d'éducation, les problématiques rencontrées dans les pays dits du « Sud » diffèrent assez peu de celles du Nord, si ce n'est que les contraintes sont exacerbées : Comment offrir à tous les enfants l'accès à une éducation de qualité, en adéquation avec les besoins de populations, une éducation malgré l'hétérogénéité des situations ? Comment trouver les ressources indispensables et les gérer efficacement ? Comment mobiliser les pouvoirs publics et les autres partenaires ? La similitude des enjeux fondamentaux d'éducation et de formation amène à une coopération étroite entre les pays.

Cependant, cette coopération est délicate à mettre en œuvre. Il s'agit ainsi d'analyser les besoins de formation pour définir le type de coopération adaptée aux situations, de proposer une coopération avec des pays dont la culture est très différente, la plupart du temps basée sur l'oralité (alors que notre système s'appuie sur l'écrit). Il s'agit également d'apporter une aide structurée sans pourtant pour autant faire preuve d'ingérence (n'oublions pas, en définitive, qu'à travers ces actions de coopération éducative, il s'agit de conforter la place de la France dans le monde, en étant présent sur un terrain que d'autres pays cherchent à investir). Enfin, il faut également trouver les finances nécessaires à ce type de partenariat.

¹ Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

Tout un contexte géopolitique doit être pris en compte : les pays sont pour l'essentiel des pays anciennement colonisés ; la politique étrangère de la France envers l'Afrique y est bien connue ; Place de la France et de la francophonie dans le monde ; Des pays en extrêmes difficultés financières ; Place parfois prépondérante des ONG.

On doit également préconiser des apports mutuels, un partenariat lucide, un partenariat éducatif intégré à un partenariat plus large, un budget adapté à cette coopération.

Plusieurs questions se posent :

- Doit-on évaluer cette coopération ?
- Y-a-t-il véritablement des échanges Nord-Sud ?
- Les méthodes sont-elles transférables ? Sur quelle durée ? Pour quel réinvestissement ?
- Comment inciter les collègues formateurs et les stagiaires à se motiver pour ce projet ?
- Quel type de partenariat souhaitent nos homologues ?
- Que pouvons-nous leur offrir ?
- Quel type de partenariat souhaitons-nous ?
- Qu'attendre d'un tel partenariat d'un point de vue personnel et professionnel ?
- Comment travailler avec nos homologues ?

1) Une politique de coopération éducative inscrite dans des échelles plus larges

- La politique de coopération éducative de l'IUFM de Bretagne

Les Instituts Universitaires de Formations des Maîtres (IUFM) sont de plus en plus sollicités par des établissements de pays en voie de développement pour mettre en place des actions de formation d'enseignants ou de cadres éducatifs de ces pays.

L'IUFM de Bretagne développe de nombreux partenariats avec les pays dits du Sud. Une coopération s'est engagée avec plusieurs pays : le Niger, la Mauritanie, la Tunisie, l'Éthiopie et

dernièrement le Mali. Dans le cadre de l'opération « la main à la pâte », en partenariat avec l'Académie des sciences, l'IUFM de Bretagne tisse des liens privilégiés avec le VietNam. Développer des activités internationales dans ce cadre partenarial permet de participer à la mise en œuvre de programmes fiables, construits, financés et avec des partenaires bien identifiés. Par ces nouvelles problématiques et les échanges qu'elles créent, l'IUFM de Bretagne s'engage dans ce type d'action avec la perspective d'un enrichissement mutuel des partenaires.

- La politique éducative des collectivités territoriales

Le volet éducatif est une composante d'accords de coopération qui peuvent être plus globaux. De nombreuses collectivités ont mis en place avec leurs homologues des pays en voie de développement des partenariats de dimensions diverses. Elles souhaitent parfois les prolonger par une offre de formation de qualité en direction des enseignants et des cadres étrangers, formation à dispenser soit dans les pays concernés, soit en France.

Depuis 1986, une coopération décentralisée s'est établie entre le Gouvernorat de GABES et le département des Côtes d'Armor. Le projet pluriannuel de coopération pédagogique est un des aspects de cette coopération. Les partenaires institutionnels sont le Gouvernorat de Gabes, le Conseil Général des Côtes d'Armor, l'Inspection académique des Côtes d'Armor. Les partenaires pédagogiques regroupent la Direction Régional de l'Education (DRE) de GABES, le CREFOC et l'IUFM de Bretagne, en particulier le site de Saint-Brieuc.

On peut également citer l'Opération de coopération décentralisée entre les communes de St Brieuc et d'Agadez. L'Association Côtes d'Armor/Agadez, créée en 1996, devenue en 2006 Association St Brieuc Agadez, a pour souci de favoriser le développement de la Coopération Décentralisée entre la commune d'Agadez au Niger et la commune de St Brieuc en France. Elle est chargée à cette effet de mettre en œuvre des actions dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de l'éducation, de la culture, du sport et d'appui au renforcement des capacités municipales. Elle est aussi chargée d'accompagner les actions de coopération éducative engagées par l'inspection académique du département des Cotes d'Armor et les établissements scolaires publiques et privés de St Brieuc avec leur partenaire d'Agadez.

- La politique de coopération éducative de la France

La France développe une coopération éducative dans de nombreux pays et principalement en Afrique francophone. Le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche contribue, dans son domaine, à l'élaboration des positions de la France, en concertation étroite avec le ministère des affaires étrangères. Il mobilise l'expertise française lors des rendez-vous majeurs en matière éducative et scientifique. Il appuie l'action éducative et scientifique de l'Unesco. Il apporte son soutien à l'Institut international de planification de l'éducation et participe au fonctionnement de la Commission française pour l'Unesco qui fait participer les institutions, les experts et la société civile aux missions de l'Unesco.

Depuis quelques années, dans un contexte nouveau (Forum mondial de Dakar, Déclaration du Millénaire des Nations-Unies (dont l'accès universel à un cycle primaire complet en 2015, égalité d'accès garçons/filles dès 2005), Initiative « Fast Track »). la France recentre son dispositif de coopération autour de quatre axes prioritaires contenus dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Renforcer les capacités d'élaboration et de pilotage de politiques sectorielles efficaces ; Favoriser l'accès à l'éducation en abordant les problèmes d'offre mais aussi de demande pour réduire les disparités et veiller à une bonne scolarisation des populations les plus vulnérables ; Améliorer la qualité de l'éducation ; Appuyer la mise en place d'une gestion participative de l'école. La France inscrit ses interventions dans une approche sectorielle selon cinq grands principes : L'insertion des politiques éducatives dans les stratégies de développement et de réduction de pauvreté ; L'appropriation des réformes et des politiques sectorielles par les partenaires ; La priorité accordée aux résultats ; L'harmonisation des interventions avec celles des autres bailleurs de fonds dans le cadre de programmes sectoriels ; La prise en compte de l'ensemble du système éducatif. Pour terminer ce bref rappel, on peut ajouter que l'Afrique est restera une zone d'intervention prioritaire de la coopération française.

2) Des coopérations éducatives plus ou moins dynamiques et de natures différentes

L'IUFM de Bretagne dispose de partenariats divers et les partenariats de coopération éducative ne se situent pas au même point de développement.

Tout d'abord, on trouve un partenariat peu développé avec le Niger. Dans ce cas, l'implication de l'IUFM de Bretagne est relativement minime, les contacts très faibles.

Ensuite, on peut évoquer le cas du partenariat avec le Mali, où la convention entre les deux institutions vient d'être signée. Les contacts commencent à se nouer entre référents disciplinaires de part et d'autre. Pour comprendre ce futur partenariat, il faut remonter en 1984. Première étape, en 1984, le CG d'Ille et Vilaine a souhaité engagé une action avec un région du Mali. Celle de Mopti/Sévaré » a été choisie. L'assemblée départementale d'Ille et Vilaine a choisi de créer une association chargée de donner vie à cette coopération et de lui déléguer la mise en œuvre du partenariat avec la région de Mopti : l'association Ille et Vilaine Mopti est ainsi créée le 4 avril 1984. Deuxième étape, 2002. En effet, en 2002, les directeurs des IFM du Mali et les directeurs des IUFM de France se sont rencontrés à Bamako pour discuter de l'amélioration des apprentissages. Mais cette entrevue est restée sans suite. Et puis, l'année dernière, l'IUFM de Bretagne a été contactée par l'AIVM pour lancer un partenariat éducatif entre l'IUFM de Bretagne et l'IFM de Mopti/Sévaré. C'est ainsi que deux personnes de l'IUFM de Bretagne, M.-F. Mailhos et moi même sommes parties début mai pour préparer sur ce futur partenariat. En décembre 2007, a eu lieu la signature officielle de la Convention, le directeur de l'IFM, M. Kantao, et son chargé d'études, M. Dao, ayant fait le déplacement jusqu'à l'IUFM de Bretagne pour cette occasion.

Puis, citons un autre partenariat plus avancé et qui fonctionne de manière dynamique. C'est le cas du partenariat entre l'IUFM de Bretagne et le Centre Régional de Formation Continue (CREFOC) de GABES. C'est deux institutions coopèrent pendant l'année scolaire à la mise en place de stages pour les professeurs et les formateurs dans le cadre de la formation initiale et de la formation de formateurs. Dans chacun des établissements, ces stages intégrés au programme sont proposés de manière optionnelle. Pour l'IUFM, les stagiaires partent dans le cadre de stages d'éducation comparée ou des stages de pratiques professionnelles. En revanche, pour le CREFOC, ce sont des formateurs qui viennent en stage à Saint-Brieuc sur des thématiques spécifiques négociées entre les deux établissements. Un cadrage est proposé mêlant une information sur les systèmes éducatifs, des observations dans les classes, une prise en charge de la classe, une analyse des observations, du temps de travail personnel non encadré, des activités encadrées optionnelles, et du temps d'évaluation. Celle-ci est effectuée par l'établissement d'origine selon les modalités de son choix.

Enfin, le partenariat entre l'IUFM de Bretagne et les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) de Nouakchott et d'Aïoun (Mauritanie) se termine. Ce partenariat avait débuté en 2002 lorsque les

ENI avaient recensé leurs besoins et avaient choisi l'IUFM de Bretagne comme interlocuteur privilégié. En 2003, le responsable du site de Vannes a effectué une mission en Mauritanie, mission dont les objectifs étaient les suivants : constat et analyse de la situation et du fonctionnement des ENI en collaboration avec les équipes de direction des ENI ; préparation d'une convention de jumelage entre les ENI et l'IUFM de Bretagne ; préparation du voyage d'études en France des représentants des équipes de direction ENI. Les étapes suivantes ont constitué en l'élaboration de la convention de partenariat et le voyages d'études en mai 2003 en France d'une délégation des ENI composée de 4 membres, avec pour objectif général une étude comparative des deux structures, en vue de l'amélioration de la gestion et du fonctionnement des Ecoles Normales d'Instituteurs dans le cadre de la réforme du système éducatif mauritanien. Deux experts de l'IUFM de Bretagne, l'un chargé de la coordination de la formation, l'autre des évaluations, ont animé un stage de formation à l'ENI de Nouakchott. Il s'agissait au cours de cette mission d'appuyer la mise en œuvre des actions déterminées comme prioritaires et d'aider à l'exécution du plan de formation. On peut également noter un voyage d'études en France d'une délégation des ENI de Nouakchott et d'Aïoun afin de procéder à l'étude comparative des approches du bilinguisme et de l'apprentissage d'une langue seconde, au travers de l'étude du fonctionnement et des contenus de la filière de formation du professeur des écoles bilingues (et des classes bilingues français-breton) dans le dispositif de formation initiale de St Briec de l'IUFM de Bretagne.

3) Quels besoins pour les enseignants du Sud ?

Il convient avant tout de donner un bref aperçu des besoins et des attentes des enseignants des pays dits du Sud dans le cadre d'une formation à l'IUFM de Bretagne. Nous prendrons l'exemple des enseignants de français exerçant dans les Ecoles préparatoires et dans les lycées secondaires de GABES. Trois axes sont abordés :

- le premier concerne les problèmes d'ordre linguistique (connaissance et pratique de la langue) ;
- le second a trait aux difficultés d'apprentissage (difficulté en lecture, problèmes liés à l'expression orale et écrite) ;
- le troisième est d'ordre culturel et concerne les problèmes de dénivellement interprétatif ;

La Direction Régionale de l'Enseignement (DRE) de Gabes est partie du constat suivant : plus de 30 % de leurs professeurs ont une formation insuffisante pour ne pas dire lacunaire. Il s'agit d'étudiants devenus enseignants à la suite de l'interruption de leurs études universitaires au terme de la deuxième année. De plus, près de 30 % des enseignants sont des enseignants non spécialistes, titulaires d'une maîtrise d'anglais, d'arabe, de philosophie, d'Espagnol, de journalisme, d'histoire ou encore de psychologie. La demande de la DRE est de programmer pour ces deux catégories d'enseignants une formation en langue et littérature apte à répondre à leurs besoins. La DRE met également en avant les difficultés liées à la pratique de l'oral. La pratique de l'oral de manière générale et les stratégies de son enseignement en particulier pose de sérieuses difficultés. En effet, la pratique de l'oral reste très approximative. Elle se réduit le plus souvent à un jeu de questions/réponses, ces dernières exprimées en bric à brac de phrases voire en énoncés incomplets et incohérents. Peu d'enseignants parviennent, par ailleurs, à susciter dans leur classe un échange suivi et fructueux. Les requêtes de la DRE sont d'organiser des sessions de formation ciblées sur l'acquisition de compétences de communication et d'expression orale (traits spécifiques de l'oral, oral spontané, oral scriptural, écrit oralisé). Enfin, outre les difficultés pédagogiques déjà mentionnées, les enseignants se heurtent à des problèmes en rapport avec les références culturelles explicites et surtout implicites véhiculés par les textes étudiés en classe. Il en résulte souvent des difficultés de compréhension et d'interprétation. La DRE met également en avant la possibilité de concevoir et de réaliser des projets pédagogiques innovants impliquant les élèves et les enseignants des deux régions, sous la forme d'une activité interdisciplinaire et interculturelle. Quelques idées sont avancées : monter un spectacle, mener une enquête à propos d'un thème comme l'eau, la protection de l'environnement, l'élaboration d'un petit dictionnaire bilingue des proverbes français et de leur équivalent en arabe.

Dans cet exemple, on apprécie bien les besoins réels de la DRE pour la formation de ses enseignants. Le français est la première langue étrangère étudiée par l'élève tunisien. C'est la langue qui contribuera à sa formation intellectuelle, culturelle et scientifique. Pour développer les compétences de ses enseignants, une formation continue s'est instaurée entre le CREFOC et l'IUFM de Bretagne. Mais une coopération éducative entre les élèves et les classes est également souhaitée sous la forme entre autre d'échanges de classe à vocation pédagogique.

Conclusion

L'IUFM de Bretagne a été et est sollicité par des établissements de pays dits du Sud pour mettre en place des actions de formation d'enseignants ou de cadres éducatifs de ces pays. Parallèlement, l'Institut est également impliqué dans les expertises éducatives. A travers ces actions de coopération éducative, il s'agit en définitive de conforter la place de la France dans le monde, en étant présent sur un terrain géopolitique.

La coopération éducative est une composante d'accords de coopération qui peuvent être plus globaux. De nombreuses collectivités ont mis en place avec leurs homologues des pays du sud des partenariats de dimensions diverses. Elles souhaitent parfois les prolonger par une offre de formation de qualité en direction des enseignants et des cadres étrangers, formation à dispenser soit dans les pays concernés, soit en France. Développer des programmes fiables, construits, financés, avec des partenaires bien identifiés. Cependant, force est de constater que, pour l'instant, il ne nous est pas possible de mesurer les possibles transferts de compétences du Nord vers le Sud et du Sud vers le nord.

« Aucune nation n'a d'avenir si elle ne forme pas sa jeunesse. Le pilier de la société, c'est l'éducation ».

Nelson Mandela

Bibliographie :

- Abdallah-Pretceille, Martine, *L'éducation interculturelle*, Paris, QSJ, 2004.
- Hardouin, Magali, *Quelles mobilités européennes pour les stagiaires de l'IUFM de Bretagne (2004-2005) ?*, Rencontres Jeunes & sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Organisé par le Céreq, Marseille, 24-25-26 octobre 2005
- Hardouin, Magali, *Mobilité académique et formation d'enseignants : Quels transferts de compétences ? Quelle construction personnelle ?*, Conférence internationale bilingue, 21, 22 et 23 septembre 2006, Turku, Finlande.
- Houpert-Merly, Danièle (Textes réunis par), *Pour une éducation interculturelle : recherches et pratiques : séminaire Saint-Denis de la Réunion*, Avril 2000, Paris, L'Harmattan, 2001.

- Nedelcu, Mihaela (sous la direction de), *La mobilité internationale des compétences : situations récentes, approches nouvelles : actes du colloque «La mobilité internationale des compétences : fuite ou circulation ? »*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Senghor, Léopold Sédar, *Le dialogue des Cultures*, Paris, Seuil, 1993.